

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE

SÉANCE DU 14 JANVIER 1898.

PRÉSIDENTE DE M. FRANCHET.

M. Franchet, en prenant place au fauteuil, prononce les paroles suivantes :

Messieurs et chers confrères, en ouvrant cette séance, je dois avant tout vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en me nommant Président pour cette année.

Permettez-moi de considérer vos suffrages comme la récompense de plus de quarante années d'un travail qui a toujours eu pour but la science que nous aimons et que nous cultivons tous.

Ajouterai-je que je n'ai jamais perdu de vue la Botanique française, objectif plus spécial de notre Société, puisque les recherches que j'ai entreprises sur la végétation de l'Asie centrale et orientale ont eu pour principal résultat de fournir de précieux renseignements sur les affinités et peut-être les origines de la flore alpine de l'Europe et par conséquent de la France?

M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 décembre dernier, dont la rédaction est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre de M. D. Clos, qui remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant vice-président.

M. le Président fait part à la Société du décès de deux de ses membres les plus distingués, MM. Gérard, recteur de l'Université de Montpellier, et Alfred Monod, conseiller à la Cour de Cassation.

Notre confrère M. Flahault a informé la Société dans les termes suivants de la grande perte qu'elle venait de subir à Montpellier :

LETTRE DE **M. Ch. FLAHAULT** AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Montpellier, 7 janvier 1898.

Mon cher ami,

J'ai la douleur de vous annoncer la mort de M. J. Gérard, recteur de notre Université et membre de la Société botanique depuis 1893, si je ne me trompe. M. Gérard a succombé à une cruelle maladie, après un mois d'une agonie que sa robuste constitution a prolongée au delà de ce que l'on pouvait croire. Il a expiré le 2 janvier à sept heures du soir; nous l'avons enterré avant-hier. Sa bonté faisait de lui un ami plutôt qu'un chef pour tous ceux qui ont connu son administration. Les services qu'il a rendus se comptent par le nombre de ceux qu'il a connus; il n'est pas possible d'imaginer une bonté plus discrète et une bienveillance plus constamment en éveil.

Sa mort est un deuil pour l'Université de Montpellier. Il avait pris grand goût à la Botanique et regrettait vivement, cette année, que la présidence d'un concours d'agrégation l'eût privé d'assister à notre session de Barcelonnette.

C'est un vide dans nos rangs; nous nous serrerons et nous ferons de notre mieux pour combler ce vide, bien difficile à remplir, je le reconnais.

Agréez, etc.

M. le Dr Bornet rend l'hommage suivant à la mémoire de M. Monod :

M. Alfred-Jean Monod, ancien conseiller d'État, conseiller à la Cour de Cassation, Président du Conseil central des Églises réformées de France, a été enlevé brusquement, le 3 janvier, à l'affection de sa famille et de ses amis, étant âgé seulement de soixante et un ans. Nous